MONITEUR SPORTIF « INITIATEUR »
COURS SPÉCIFIQUES EN VOLLEY-BALL
2024/1

DESCRIPTION :

Les cours spécifiques MS « Initiateur » comprennent au total 49h, dont

- 12h correspondant aux modules de la formation MS « Animateur »
- 30h correspondant aux modules de la formation MS « Initiateur »
- 7h de stage.

Le brevet MS « Initiateur », reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles, sera octroyé aux candidats qui auront validé

- L'ensemble des cours généraux du niveau MS « Initiateur »
- L'ensemble des cours spécifiques du niveau MS « Initiateur »
- Le module 1er soins en milieu sportif (via LFBS ou AES)

PREREQUIS :

- Avoir validé les cours généraux du niveau MS « Initiateur »
- Être âgé de minimum 17 ans au début de la formation et avoir atteint au moins 18 ans à la fin de la formation
- Être affilié dans un club de la FVWB ou toute autre fédération de volley-ball.
- S'acquitter du droit d'inscription pour le 22 avril 2024 sur le compte de la FVWB (BE16 0353 2657 3274 - GEBABEBB) :
    - 135€
    - 105€ pour les candidats ayant déjà obtenu le brevet d'Animateur en Volley-ball.

2024-02-15

INSCRIPTIONS :

Via le formulaire sur le site web

DISPENSES POSSIBLES

- Les candidats porteurs du brevet MSAnimateur sont automatiquement dispensés des modules correspondants : CS 121 et CS 122.
- Les candidats porteurs des diplômes suivants sont automatiquement dispensés des modules CS 124 , CS 125 , CS 141 et CS 151
    - Bachelier en Sciences de la motricité (universités)
    - AESS en Education physique (avec licence en Education physique ou master en Sciences de la motricité)
    - AESI / Bachelier en Education physique
    - Bachelier en Educateur spécialisé en activités socio-sportives
    - Graduat en Educateur spécialisé en activités socio-sportives
    - Brevet pédagogique délivré par une autorité publique en charge du sport
- Les candidats porteurs d'un diplôme d'arbitrage sont dispensés du module CS 112.

REMARQUES

- Les stages doivent être effectués en respectant les consignes (notamment de timing) qui seront expliquées lors du module CS 127.
- Le cahier des charges précisant les conditions de réussite et le mode de délibération peut être obtenu sur simple demande à la cellule Formation des Cadres de la FVWB.
- Pour les activités en présentiel, prévoir une tenue de sports avec des semelles non marquantes

CONTACTS CELLULE FORMATION DES CADRES

- Responsable : Xavier FLAMME (xavier.flamme@fvwb.be)
- Coordination administrative : Alexandra SEPP (coachs@fvwb.be ou 081260902)

2024-02-15

TABLEAU DES COURS SPECIFIQUES MSINITIATEURS EN VOLLEY-BALL

Thématique 1 **Cadre institutionnel et législatif**	**Thématique 2** **Didactique et méthodologie**	**Thématique 3** **Facteurs déterminants de l'activité et de la performance**	**Thématique 4** **Aspects sécuritaires**	**Thématique 5** **Ethique et déontologie**
Module CS 111 Droits et devoirs de l'entraîneur au sein de la FVWB 0,5 h	Module CS 021 Formes de jeu à effectif réduit en volley-ball 6 h*	Module CS 131 Les habiletés techniques fondamentales du volley-ball 10 h	Module CS 141 Principes de base de l'échauffement et du retour au calme 2,5 h	Module CS Ethique et hygiène en volley-ball 2,5 h
Module CS 112 Intégration de l'arbitrage dans la formation des débutants 1,5 h	Module CS 022 Créer des tâches sur base des 5 thèmes technico-tactiques du volley-ball 6 h*	Module CS 132 Liens entre les formes de jeu 3c3, 4c4, 6c6 4,5 h		
	Module CS 123 Principes d'action méthodologiques appliqués au volley-ball 2 h			Modules MS Animateur
	Module CS 124 Analyse réflexive de sa pratique 3 h*			* : activités d'évaluation intégrées + complément si nécessaire
	Module CS 125 Utilisation de la vidéo dans l'initiation du joueur 2 h			
	Module CS 126 Habileté motrice de l'initiateur au service de l'apprentissage 1,5 h			
	Module CS 127 Stage 7 heures			

2024-02-15

PROGRAMME DES COURS SPECIFIQUES MSINITIATEURS EN VOLLEY-BALL

N° module	Intitulé module	Formateurs	Date et heure	Lieu
Module CS 1.1.1	Droits et devoirs de l'entraîneur au sein de la FVWB	Geoffrey Mauroy	Parcours automatique	Plateforme d'apprentissage en ligne
Module CS 1.1.2	Intégration de l'arbitrage dans la formation des débutants	Geoffrey Mauroy + Christian Didembourg	Parcours automatique	Plateforme d'apprentissage en ligne
Module CS 0.2.1	Formes de jeu à effectif réduit en VB	M. Vander Vorst	**Sa 27 avril 24** 8h30 à 12h30 (plateau) + Parcours automatique (2h) 13h30 à 15h (classe)	Woluwe-Saint-Lambert
Module CS 1.2.3	Principes d'action méthodologiques appliqués au VB	M. Cloes		
Module CS 0.2.2	Créer des tâches sur base des 5 thèmes technico-tactiques du VB	M. Vander Vorst	**Di 28 avril 24** 8h30 à 12h30 (plateau) + Parcours automatique (2h) Di 28 avril 24 - 13h30 - 15h (classe)	Loverval
Module CS 1.5.1	Ethique et hygiène en VB	A. Honnay		
Module CS 1.2.4	Analyse réflexive de sa pratique (partie 1)	M. Burette	**Sa 11 mai 24** 08h30-10h (classe) 10h30-12h (plateau) 13h-17h (classe 13h00-14h00 et plateau 14h00-17h00)	Loverval
Module CS 1.2.5	Utilisation de la vidéo dans l'initiation du joueur	M. Burette		
Module CS 1.3.1	Les habiletés techniques fondamentales du VB	Cellule technique FVWB (G. Mauroy)		
Module CS 1.4.1	Principes de base de l'échauffement du retour au calme	Cellule technique FVWB (D. Wrzochol)	**Di 12 mai 24** 08h30-10h30 (classe 8h30-9h30 et plateau 9h30-10h30) 10h30-12h (plateau) 13h-17h (plateau)	Uccle
Module CS 1.2.6	Habileté motrice de l'initiateur au service de l'apprentissage	F. Servotte		
Module CS 1.3.2	Liens entre les formes de jeu : 3c3, 4c4, 6c6	F. Devos		
Module CS 1.2.7	Stages	G. Mauroy	**Sa 18 mai** – 9h-13h (lors des finales francophones)	Spa
Module CS 1.2.7	Stages	Cellule technique FVWB	4 h à réaliser avec les sélections FVWB en fonction du calendrier	A déterminer
Module CS 1.2.4	Analyse réflexive de sa pratique (partie 2)	M. Burette	Date à déterminer – 19h -21h	Beez

Woluwe-Saint-Lambert : SPORTA, Venelle Georges Désir 5, 1200 Woluwe-Saint-Lambert
Loverval : Centre ADEPS Allée des Sports 12, 6280 Gerpinnes
Uccle : Salle Van Offelen, avenue Brugmann 524, 1180 Uccle
Beez : Siège de la FVWB, Rue de Namur 84, 5000 Beez

2024-02-15